

# OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



PRÉSENTÉE PAR



## Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de VINCI



Le présent document relatif aux autres informations de la société VINCI a été déposé le 23 mai 2012 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et de l'instruction AMF n°2006-07.

Ce document a été établi sous la responsabilité de la société VINCI.

Le présent document complète la note d'information de la société VINCI relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société VINCI sur les actions émises par la société ENTREPOSE Contracting (l'« **Offre** »), suivie si les conditions sont remplies d'une procédure de retrait obligatoire, sur laquelle l'AMF a apposé le visa n°12-217 en date du 22 mai 2012, en application d'une décision de conformité en date du 22 mai 2012.

Le présent document est disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de VINCI ([www.vinci.com](http://www.vinci.com)), et peut être obtenu sans frais auprès de :

- VINCI : 1 cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil Malmaison, et
- Crédit Agricole Corporate and Investment Bank : 9 quai du Président Paul Doumer, 92920 Paris La Défense Cedex.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

## TABLE DES MATIÈRES

|      |                                                                                                                        |    |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.   | INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF .....                                 | 3  |
| 2.   | ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTRÔLE .....                                                                            | 3  |
| 3.   | INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL DE VINCI .....                                                                | 4  |
| 4.   | INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT DE VINCI DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2011 .....                                      | 4  |
| 5.   | INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE VINCI ..... | 6  |
| 5.1  | Communiqué en date du 27 avril 2012 .....                                                                              | 6  |
| 5.2  | Communiqué en date du 26 avril 2012 .....                                                                              | 7  |
| 5.3  | Communiqué en date du 12 avril 2012 .....                                                                              | 12 |
| 5.4  | Communiqué en date du 11 avril 2012 .....                                                                              | 13 |
| 5.5  | Communiqué en date du 4 avril 2012.....                                                                                | 13 |
| 5.6  | Communiqué en date du 27 mars 2012 .....                                                                               | 14 |
| 5.7  | Communiqué en date du 26 mars 2012 .....                                                                               | 14 |
| 5.8  | Communiqué en date du 20 mars 2012 .....                                                                               | 15 |
| 5.9  | Communiqué en date du 8 mars 2012 .....                                                                                | 16 |
| 5.10 | Mise en ligne d'un quatrième supplément au prospectus de base en date du 1er mars 2012 .....                           | 16 |
| 5.11 | Communiqué en date du 28 février 2012 .....                                                                            | 16 |
| 6.   | COUTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION .....                                                               | 17 |
| 7.   | IMPACT DE L'ACQUISITION SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS COMPTABLES DE VINCI ET SUR SES COMPTES CONSOLIDÉS .....           | 17 |
| 7.1  | Montant et traitement comptable de l'écart d'acquisition .....                                                         | 17 |
| 7.2  | Impact de l'Offre sur les principaux résultats comptables et sur les comptes consolidés de VINCI .....                 | 17 |
| 8.   | PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT.....                                                           | 18 |

## 1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de la société VINCI, société anonyme au capital de 1.417.896.822,50 euros, dont le siège social est sis au 1 cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil Malmaison, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 037 806 (« **VINCI** ») figurent dans le document de référence de VINCI déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012 sous le numéro D.12-0108 (le « **Document de Référence** »), ainsi que dans les deux suppléments au prospectus de base du 22 juin 2011 relatif à un programme d'admission de titres de créance pour un montant de 4 milliards d'euros ayant reçu respectivement les visas n°12-098 du 1er mars 2012 et n°12-205 du 14 mai 2012 (les « **Suppléments** »), et sont complétées par les informations figurant dans le présent document qui intègre par référence le Document de Référence et les Suppléments (le « **Document d'Information** »). Ces documents sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de VINCI ([www.vinci.com](http://www.vinci.com)), et peuvent être obtenus sans frais auprès de VINCI : 1 cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil Malmaison, et de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank : 9 quai du Président Paul Doumer, 92920 Paris La Défense Cedex.

Il n'est pas survenu, depuis le 27 février 2012, date de dépôt du Document de Référence auprès de l'AMF, de fait ou d'évènement dont l'importance nécessiterait une mise à jour, autre que les éléments indiqués ci-après.

## 2. ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTRÔLE

A la date du Document d'Information, le conseil d'administration de VINCI est composé tel que suit :

|                                        |                         | Date d'expiration<br>du mandat | Principal(e) fonction ou<br>mandat exercé(e) en<br>dehors de VINCI*                                                                                                                      |
|----------------------------------------|-------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Président-directeur général            | Xavier Huillard         | AGO 2014                       | -                                                                                                                                                                                        |
| Vice-président administrateur référent | Yves-Thibault de Silguy | AGO 2014                       | Administrateur de LVMH                                                                                                                                                                   |
| Administrateur                         | Élisabeth Boyer         | AGO 2015                       | -                                                                                                                                                                                        |
| Administrateur                         | Robert Castaigne        | AGO 2015                       | Administrateur et membre<br>du comité d'audit de<br>Sanofi Aventis,<br>administrateur et membre<br>du comité d'audit, du<br>contrôle interne et des<br>risques de la Société<br>Générale |
| Administrateur                         | François David          | AGO 2013                       | Président de Coface SA                                                                                                                                                                   |
| Administrateur                         | Patrick Faure           | AGO 2013                       | Président de Patrick Faure<br>et associés                                                                                                                                                |
| Administrateur                         | Dominique Ferrero       | AGO 2014                       | Conseiller du président de<br>Natixis                                                                                                                                                    |
| Administrateur                         | Jean-Pierre Lamoure     | AGO 2016                       | Président du conseil<br>d'administration de<br>Soletanche Freyssinet                                                                                                                     |
| Administrateur                         | Jean-Bernard Lévy       | AGO 2015                       | Président du directoire de                                                                                                                                                               |

|                |                                            |          |                                                                                                                             |
|----------------|--------------------------------------------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                |                                            |          | Vivendi                                                                                                                     |
| Administrateur | Michael Pragnell                           | AGO 2013 | Président du conseil d'administration de Cancer Research UK                                                                 |
| Administrateur | Henri Saint Olive                          | AGO 2014 | Président du conseil d'administration de Banque Saint Olive                                                                 |
| Administrateur | Pascale Sourisse                           | AGO 2015 | Senior vice président de la division des systèmes C4I de Défense et Sécurité de Thales, membre du comité exécutif de Thales |
| Administrateur | Qatari Diar Real Estate Investment Company | AGO 2014 | Administrateur de Veolia Environnement                                                                                      |

\* L'ensemble des mandats exercés par les membres du conseil d'administration de VINCI au cours de l'exercice 2011 est énuméré aux pages 115 et suivantes du Document de Référence.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL DE VINCI

Au 31 décembre 2011, le capital social de VINCI s'élevait à 1.413.191.680 euros. Il était divisé en 565.276.672 actions d'une valeur nominale de 2,50 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le tableau de l'évolution du capital social de VINCI sur 5 ans est disponible en page 154 du Document de Référence. Depuis le 31 décembre 2011, le capital social a évolué comme suit :

|                                      | Augmentations (réductions) du capital (en euros) | Primes d'émissions, d'apports ou de fusions (en euros) | Nombre d'actions émises ou annulées | Nombre d'actions composant le capital social | Montant du capital social (en euros) |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Situation au 31 décembre 2011</b> |                                                  |                                                        |                                     | <b>565.276.672,00</b>                        | <b>1.413.191.680,00</b>              |
| Plan d'épargne du groupe             | 1.120.732,50                                     | 16.017.508,89                                          | 448.293,00                          | 565.724.965,00                               | 1.414.312.412,50                     |
| Levées d'options de souscription     | 3.584.410,00                                     | 28.178.485,38                                          | 1.433.764,00                        | 567.158.729,00                               | 1.417.896.822,50                     |
| <b>Situation au 31 mars 2012</b>     |                                                  |                                                        |                                     | <b>567.158.729,00</b>                        | <b>1.417.896.822,50</b>              |

### 4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT DE VINCI DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Depuis le 31 décembre 2011, la répartition du capital et des droits de vote de VINCI est la suivante :

|                    | 31 mars 2012       |               |                      | 31 décembre 2011   |               |                      |
|--------------------|--------------------|---------------|----------------------|--------------------|---------------|----------------------|
|                    | Nombre d'actions   | % du capital  | % de droits de vote* | Nombre d'actions   | % du capital  | % de droits de vote* |
| Auto détention     | 31.170.501         | 5,5           | 5,5                  | 25.021.501         | 4,4%          | 4,4%                 |
| Salariés (FCPE)    | 54.371.181         | 9,6           | 9,6                  | 55.590.796         | 9,8%          | 9,8%                 |
| Qatari Diar        | 31.500.000         | 5,6           | 5,6                  | 31.500.000         | 5,6%          | 5,6%                 |
| Financière Pinault | 8.156.177          | 1,4           | 1,4                  | 15.712.512         | 2,8%          | 2,8%                 |
| <b>Public</b>      | <b>441.960.870</b> | <b>77,9</b>   | <b>77,9</b>          | <b>437.451.863</b> | <b>77,4%</b>  | <b>77,4%</b>         |
| <b>Total</b>       | <b>567.158.729</b> | <b>100,00</b> | <b>100,00</b>        | <b>565.276.672</b> | <b>100,00</b> | <b>100,00</b>        |

\* Droits de vote théoriques calculés conformément aux dispositions du 2ème alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF

D'autre part, en complément des obligations légales d'informer VINCI de la détention de certaines fractions du capital, l'article 10 bis des statuts prévoit que toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou qui cesse de détenir une fraction – du capital, des droits de vote ou des titres donnant accès à terme au capital de VINCI – égale ou supérieure à 1%, ou un multiple de cette fraction, y compris au-delà des seuils de déclaration prévus par les dispositions légales et réglementaires, est tenue de notifier à la société, dans un délai de 5 jours de bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, ou au plus tard, lorsqu'une assemblée générale a été convoquée, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, le nombre total d'actions, de droits de vote ou de titres donnant à terme accès au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

Depuis le 31 décembre 2011, VINCI a reçu les déclarations de franchissements de seuils légaux et statutaires suivantes :

| Actionnaire                                   | Date de la déclaration | Date du franchissement de seuil | Type de franchissement | Seuil déclaré en capital | Seuil déclaré en droits de vote* | Nombre d'actions détenues | Observations                                                               |
|-----------------------------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------|--------------------------|----------------------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| AMUNDI                                        | 27/01/2012             | 26/01/2012                      | BAISSE                 | 2,99                     | 2,99                             | 16.949.616                | (déclaration commune Amundi, Société Générale Gestion, Etoile Gestion Snc) |
| AMUNDI Asset Management                       | 19/04/2012             | 17/04/2012                      | HAUSSE                 | 1,09                     | 1,09                             | 6.229.393                 |                                                                            |
|                                               | 19/04/2012             | 18/04/2012                      | BAISSE                 | 0,98                     | 0,98                             | 5.589.393                 |                                                                            |
|                                               | 24/04/2012             | 23/04/2012                      | HAUSSE                 | 1,12                     | 1,12                             | 6.394.980                 |                                                                            |
|                                               | 14/05/2012             | 11/05/2012                      | BAISSE                 | 0,80                     | 0,80                             | 4.529.989                 |                                                                            |
| FINANCIERE PINAULT                            | 06/02/2012             | 31/01/2012                      | BAISSE                 | 1,44                     | 1,44                             | 8.156.177                 | Concert                                                                    |
| CREDIT AGRICOLE                               |                        |                                 |                        |                          |                                  |                           |                                                                            |
| Credit Agricole                               | 28/03/2012             | 23/03/2012                      | BAISSE                 | 0,84                     | 0,84                             | 4.761.711                 |                                                                            |
| Credit Agricole Corporate and Investment bank | 28/03/2012             | 23/03/2012                      | BAISSE                 | 0,83                     | 0,83                             | 4.700.236                 |                                                                            |
| CREDIT SUISSE                                 | 20/01/2012             | 20/01/2012                      | HAUSSE                 | 1,006                    |                                  | 5.685.035                 |                                                                            |
|                                               | 16/02/2012             | 16/02/2012                      | BAISSE                 | 0,992                    |                                  | 5.609.541                 |                                                                            |
|                                               | 30/03/2012             | 30/03/2012                      | HAUSSE                 | 1,310                    |                                  | 7.431.365                 |                                                                            |
|                                               | 10/04/2012             | 10/04/2012                      | BAISSE                 | 0,890                    |                                  | 5.067.250                 |                                                                            |
|                                               | 17/04/2012             | 17/04/2012                      | HAUSSE                 | 1,10                     |                                  | 6.245.381                 |                                                                            |
| BNP PARIBAS                                   | 21/02/2012             | 22/02/2012                      | BAISSE                 | 1,0088                   | 0,8187                           | 5.717.194                 |                                                                            |
|                                               | 20/04/2012             | 19/04/2012                      | HAUSSE                 | 1,1536                   | 0,8187                           | 6.542.179                 |                                                                            |
| ALECTA                                        | 16/01/2012             | 10/01/2012                      | HAUSSE                 |                          |                                  | 5.020.000                 |                                                                            |
|                                               | 16/01/2012             | 16/01/2012                      | HAUSSE                 | 1,0207                   | 1,068                            | 5.770.000                 |                                                                            |

|                         |            |            |        |      |      |            |                                                   |
|-------------------------|------------|------------|--------|------|------|------------|---------------------------------------------------|
| <b>SOCIETE GENERALE</b> | 10/05/2012 | 04/05/2012 | HAUSSE | 5,51 | 5,51 | 31.235.603 | Détention effective et détention par assimilation |
|                         | 11/05/2012 | 10/05/2012 | BAISSE | 4,94 | 4,94 | 28.00.794  |                                                   |
|                         | 16/05/2012 | 11/05/2012 | HAUSSE | 5,49 | 5,49 | 31.141.995 | Détention effective et détention par assimilation |
|                         | 16/05/2012 | 14/05/2012 | BAISSE | 4,51 | 4,51 | 25.572.494 |                                                   |

\* Droits de vote théoriques calculés conformément aux dispositions du 2ème alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE VINCI

VINCI publie ses communiqués de presse en ligne sur son site internet ([www.vinci.com](http://www.vinci.com)), rubrique « Actualités » / « Communiqués ».

Depuis le 27 février 2012, date de dépôt de son Document de Référence auprès de l'AMF, VINCI a publié les communiqués de presse et documents significatifs suivants :

### 5.1 Communiqué en date du 27 avril 2012

#### **VINCI acquiert EVT, une division d'ALPIQ, et renforce ses activités en Allemagne et en Europe centrale dans les infrastructures d'énergie et de communications**

VINCI Energies a finalisé avec le groupe suisse Alpiq, un accord pour l'acquisition de sa division Energieversorgungstechnik (EVT), qui regroupe ses activités d'ingénierie et de travaux dans les infrastructures d'énergies et de télécommunications en Allemagne et en Europe centrale.

EVT est un ensemble intégré proposant une offre complète de services d'ingénierie, études, construction et maintenance pour des opérateurs de réseaux de transport ou de distribution d'électricité, des opérateurs d'infrastructures de télécommunications et des groupes industriels. EVT est implanté en Allemagne et, depuis une quinzaine d'années, en Europe centrale au travers de filiales locales. Employant environ 3 000 salariés, le groupe a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 512 millions d'euros et un EBITDA de 37 millions d'euros.

Avec l'acquisition d'EVT, VINCI Energies se renforce en Allemagne, son second marché avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros en 2011. Il se positionne ainsi comme l'un des tout premiers acteurs en Europe dans le domaine des infrastructures dans la perspective d'une recomposition du paysage énergétique. Le déploiement de nouveaux moyens de production d'énergie sur le continent et le développement de nouveaux usages de l'électricité va, en effet, rendre nécessaire l'adaptation des réseaux, et sera ainsi source d'importantes opportunités pour le groupe.

L'acquisition d'EVT est réalisée sur la base d'une valeur des fonds propres de 195 millions d'euros à laquelle s'ajoute un passif estimé à 45 millions d'euros (fonds de pension et intérêts minoritaires). L'opération sera soumise à l'aval des autorités compétentes en matière de concurrence et devrait être finalisée au 3e trimestre 2012.

*VINCI Energies est l'un des 5 pôles de VINCI. Présent dans 40 pays, avec un effectif de 60 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires (2011) de 8,7 milliards d'euros, VINCI Energies s'est imposé comme l'un des leaders en France et un acteur de premier plan en Europe des services liés à l'énergie et aux technologies de l'information.*

## 5.2 Communiqué en date du 26 avril 2012

### VINCI - Information trimestrielle au 31 mars 2012

- **Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2012 : 8,1 milliards d'euros (+6,0%)**
  - **Concessions : 1,2 milliard d'euros (+2,1%)**
  - **Contracting : 6,9 milliards d'euros (+4,7%)**
- **Prises de commandes du trimestre : 8,6 milliards d'euros (+14%)**
- **Carnet de commandes à fin mars 2012 : 32,6 milliards d'euros**  
**(+22% par rapport à fin mars 2011, +7% par rapport à fin décembre 2011)**
- **Endettement financier net au 31 mars 2012 : 13,1 milliards d'euros**  
**(en diminution de 0,47 milliard d'euros par rapport au 31 mars 2011)**

Le **chiffre d'affaires consolidé** de VINCI s'établit à 8 147 millions d'euros<sup>1</sup> au 1er trimestre 2012, en hausse de 6,0% par rapport à celui du 1er trimestre 2011. Cette évolution, incluant un impact des variations de périmètre de +0,4% et un effet de change favorable de +0,3%, reflète une croissance à structure comparable de 5,3%.

Le chiffre d'affaires des **Concessions** s'établit à 1 171 millions d'euros, en progression de 2,1% par rapport à celui du 1er trimestre 2011. Le chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes progresse de 1,4%, à 931 millions d'euros, tandis que celui de VINCI Concessions s'accroît de 5,1%, à 241 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires du **Contracting** est en hausse de 4,7%, à 6 874 millions d'euros, dont VINCI Energies : 2 018 millions d'euros (+1,7%), Eurovia : 1 387 millions d'euros (-3,2%) et VINCI Construction : 3 469 millions d'euros (+10,3%). Il convient de rappeler qu'en raison de la saisonnalité de certaines activités du Contracting, la performance réalisée au 1er trimestre ne peut pas être extrapolée sur l'ensemble de l'exercice.

Le chiffre d'affaires de **VINCI Immobilier** est en forte croissance de 114% à 202 millions d'euros.

**En France**, le chiffre d'affaires du trimestre s'établit à 5,4 milliards d'euros, en hausse de 8,1% par rapport à la même période de 2011 (+8,4% à structure comparable).

**A l'international**, le chiffre d'affaires s'établit à 2,8 milliards d'euros, en hausse de 2,2% (stable à structure comparable). La part du chiffre d'affaires réalisée hors de France s'élève à 34% (40% dans le Contracting).

Le bon niveau des **prises de commandes** enregistrées au 1er trimestre 2012, à 8,6 milliards d'euros (près de 106% du chiffre d'affaires du trimestre et en progression de 14% par rapport à celles du 1er trimestre 2011) permet au **carnet de commandes** d'atteindre, à fin mars 2012, un nouveau plus haut historique, à 32,6 milliards d'euros.

Celui-ci augmente de 22% par rapport à son niveau de fin mars 2011 (+8% hors LGV SEA) et de 7% par rapport à celui de fin décembre 2011.

La progression des prises de commandes porte à la fois sur la France (+11% à 5 milliards d'euros) et l'international (+20%) avec une relative stabilité de l'Europe hors France (2,1 milliards d'euros) et un dynamisme marqué de l'international hors Europe (+66% à 1,5 milliard d'euros).

**L'endettement financier net** consolidé au 31 mars 2012 s'établit à 13,1 milliards d'euros, en diminution de 470 millions d'euros par rapport au 31 mars 2011 et en hausse de 480 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011. Au cours du 1er trimestre 2012, le Groupe a réalisé avec succès des émissions obligataires

---

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires total de VINCI, intégrant, conformément à l'interprétation IFRIC 12, les travaux de construction confiés par ses filiales concessionnaires à des entreprises extérieures au Groupe, s'élève à 8 280 millions d'euros au 31 mars 2012, en hausse de 5,3% par rapport aux trois premiers mois de 2011 (+4,6% à structure comparable).

publiques et privées pour près de 1,3 milliard d'euros, assorties d'un taux fixe moyen à l'émission de 3,63% et d'une maturité moyenne de 7,3 ans.

### **Analyse par pôle**

#### **CONCESSIONS : 1 171 millions d'euros (+2,1% à structure réelle ; +2,3% à structure comparable)**

##### **VINCI Autoroutes : 931 millions d'euros (+1,4% à structure réelle et comparable)**

Les recettes de péage du 1er trimestre 2012 des réseaux gérés par VINCI (ASF, Cofiroute, Escota, Arcour), s'élèvent à 911 millions d'euros, en hausse de 1,2% par rapport au 1er trimestre 2011. Cette évolution intègre l'impact à hauteur de 2,2% des hausses tarifaires ayant pris effet au 1er février 2012. A ce dernier chiffre s'ajoute l'impact, pour +0,3%, du Duplex A86, dont le trafic (en nombre moyen de véhicules par jour ouvré) progresse de près de 33% par rapport au 1er trimestre 2011. Ces deux éléments combinés font plus que compenser la légère baisse du trafic sur les réseaux interurbains qui ressort à -1,3% (véhicules légers : -1,2% ; poids lourds : -2,1%). Ce tassement du trafic est la conséquence de la hausse des prix des carburants et de l'atonie de l'activité industrielle, dont les effets ont été amplifiés par une base de comparaison élevée au 1er trimestre 2011.

##### **VINCI Concessions : 241 millions d'euros (+5,1% à structure réelle ; +6,1% à structure comparable)**

Le chiffre d'affaires de VINCI Park progresse de 1,3% à 153 millions d'euros (+3,2% à structure comparable). A structure réelle, le chiffre d'affaires est en hausse de 3,5% en France et en recul de 3,4% à l'international. Ce recul est principalement lié à la sortie du contrat Karstadt intervenue fin février 2011 en Allemagne ; le chiffre d'affaires à l'international progresse de 3,0% à structure comparable.

Le chiffre d'affaires de VINCI Airports progresse significativement, de 24%, à 49 millions d'euros, principalement du fait de la forte croissance du trafic passagers dans les aéroports de Nantes Atlantique (France) et du Cambodge.

#### **CONTRACTING : 6 874 millions d'euros (+4,7% à structure réelle ; +3,9% à structure comparable)**

##### **VINCI Energies : 2 018 millions d'euros (+1,7% à structure réelle ; +2,5% à structure comparable)**

En France, le chiffre d'affaires ressort à 1 310 millions d'euros, en hausse de 3,3% à structure réelle (+5,5% à structure comparable). L'activité a bien résisté dans l'industrie, les infrastructures et les services.

A l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 708 millions d'euros, en baisse de 1,2% à structure réelle (-2,6% à structure comparable). Si de nombreux pays ont affiché une bonne dynamique, en particulier la Suède, la Suisse et l'Indonésie, en revanche, l'activité a été plus faible dans d'autres pays comme les Pays-Bas ou l'Espagne.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 31 mars 2012 ressort à 7,0 milliards d'euros, en hausse de 9,3% depuis le début de l'année, et représente près de 10 mois d'activité moyenne du pôle.

##### **Eurovia : 1 387 millions d'euros (-3,2% à structure réelle ; -3,6% à structure comparable)**

En préambule, il convient de rappeler que la saisonnalité de l'activité d'Eurovia, encore plus marquée que celle des autres métiers du Groupe, rend non extrapolable sur le reste de l'année la performance réalisée au 1er trimestre.

En France, le chiffre d'affaires du 1er trimestre ressort à 972 millions d'euros, en recul de 0,3% à structure réelle et de 1,0% à structure comparable. Le 1er trimestre 2012 a connu des conditions climatiques moins clémentes que sur la même période l'an passé.

A l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 415 millions d'euros, en baisse de 9,5% à structure réelle (-9,3% à structure comparable). Cette situation traduit un recul de l'activité en Slovaquie (achèvement de l'autoroute R1), en République Tchèque et au Royaume-Uni, atténué par une nette progression en Pologne et au Chili.

Le carnet de commandes d'Eurovia au 31 mars 2012 s'établit à 6,3 milliards d'euros et marque une progression de 7,7% depuis le début de l'année. Il représente près de 9 mois d'activité moyenne du pôle.

**VINCI Construction : 3 469 millions d'euros (+10,3% à structure réelle ; +8,1% à structure comparable)**

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 1 877 millions d'euros, en hausse de 13,3% à structure réelle (+13,1% à structure comparable), tiré par la croissance de l'activité bâtiment, en particulier dans le non-résidentiel privé, ainsi que par l'activité liée au projet Sud Europe Atlantique (LGV SEA).

A l'international, le chiffre d'affaires progresse de 6,8% à 1 592 millions d'euros (+2,8% à structure comparable). La croissance de l'activité a été particulièrement soutenue chez Sogea Satom. Par ailleurs, les acquisitions réalisées par Soletanche Freyssinet au 2e semestre 2011 au Royaume-Uni, en Turquie et au Canada ont également impacté positivement le chiffre d'affaires du trimestre.

Le carnet de commandes au 31 mars 2012 de VINCI Construction ressort à 19,3 milliards d'euros, en hausse de 5,2% depuis le début de l'année. Il représente près de 16 mois d'activité moyenne.

**VINCI Immobilier : 202 millions d'euros (+114% à structure réelle et comparable)**

La forte hausse du chiffre d'affaires de VINCI Immobilier au 1er trimestre 2012 par rapport au 1er trimestre 2011 porte à la fois sur le secteur résidentiel, suite auxancements d'opérations réalisés en 2011, et sur le secteur de l'immobilier d'entreprise au titre d'importantes opérations en cours de réalisation.

### **Faits marquants du trimestre**

#### **Nouveaux contrats**

En janvier, VINCI a été désigné concessionnaire pressenti de l'autoroute A355 – Grand Contournement Ouest de Strasbourg. Le contrat, d'une durée de 55 ans, porte sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un nouveau tronçon autoroutier à péage contournant l'agglomération de Strasbourg au nord et à l'ouest, et reliant l'A4 et la jonction A35/A352. L'investissement total, dont le montage financier est en préparation, s'élève à environ 750 millions d'euros.

En février, ENTREPOSE Contracting et VINCI Construction Grands Projets ont remporté, dans le cadre d'une *joint venture* avec Thiess Pty Ltd, un contrat d'un montant d'environ 580 millions de dollars australiens (environ 460 millions d'euros), pour la construction de réservoirs de stockage de GNL, dans le cadre du projet Wheatstone en Australie. Ce projet, dont l'opérateur est Chevron, est l'un des plus grands projets d'exploitation de ressources naturelles d'Australie. De son côté, Deme, filiale à 50% de CFE, a remporté sur le même projet un contrat de dragage d'un montant d'environ 1,13 milliard de dollars australiens (près de 920 millions d'euros).

En mars :

- VINCI Concessions et Eurovia ont été désignés attributaires pressentis du contrat d'entretien et de maintenance du réseau routier du district londonien d'Hounslow au Royaume-Uni. La valeur totale de ce contrat de partenariat (PFI) de 25 ans est de 800 millions de livres sterling (environ 950 millions d'euros). Il inclut une phase initiale de travaux pour un montant total de 100 millions de livres sterling (environ 120 millions d'euros).
- VINCI Immobilier a conclu en VEFA la vente, auprès de Union Investment, d'un hôtel quatre étoiles de 369 chambres à La Défense. L'hôtel sera exploité par le Groupe MELIA Hotels International.
- VINCI Plc a été désigné attributaire pressenti pour le réaménagement du New Covent Garden Market à Londres, au Royaume-Uni. Le contrat attribué dans le cadre d'un groupement avec St Modwen (VSM) prévoit la construction, pour un montant de 130 millions de livres (environ 155 millions d'euros), d'un complexe destiné à accueillir le nouveau marché. Le financement du projet sera assuré par la libération de 20 acres (environ 8 hectares) de parcelles rendues disponibles, sur lesquelles VSM développera un ensemble immobilier.

## **Nouveaux développements**

En janvier, Eurovia a conclu l'acquisition de NAPC, entreprise indienne basée à Chennai dans l'Etat du Tamil Nadu. NAPC réalise principalement des travaux de construction routière, de terrassement et de génie civil, ainsi que l'aménagement de zones industrielles et de plates-formes aéroportuaires. NAPC a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de l'ordre de 600 Crores de roupies (soit environ 100 millions d'euros).

En mars, Eurovia a acquis Carmacks, groupe canadien basé en Alberta qui réalise des travaux routiers et assure également l'exploitation et la maintenance d'infrastructures routières dans le cadre de contrats de longue durée. Carmacks réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 200 millions de dollars canadiens (soit environ 150 millions d'euros).

En avril 2012, VINCI a décidé d'initier un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ENTREPOSE Contracting non encore détenues par le Groupe (soit 19,7% du capital), au prix de 100 euros par action. Cette opération sera suivie, si les conditions sont réunies, d'un retrait obligatoire.

## **Eléments financiers**

L'endettement financier net consolidé au 31 mars 2012 s'établit à 13,1 milliards d'euros, contre 13,5 milliards d'euros au 31 mars 2011 et 12,6 milliards d'euros au 31 décembre 2011. L'endettement financier net au 31 mars 2012 se décompose en une dette financière brute de 19,1 milliards d'euros et une trésorerie nette gérée de 6,1 milliards d'euros. Au cours du 1er trimestre 2012, le Groupe a investi 271 millions d'euros dans ses concessions autoroutières françaises et a procédé à des rachats d'actions pour 241 millions d'euros. L'impact des investissements de croissance externe a été de l'ordre de 200 millions d'euros.

La liquidité du Groupe se maintient à un très haut niveau, à 12,8 milliards d'euros au 31 mars 2012, comprenant outre la trésorerie nette gérée, 6,7 milliards d'euros de lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées.

Au cours du 1er trimestre 2012, le Groupe a réalisé avec succès des émissions obligataires publiques et privées pour près de 1,3 milliard d'euros, assorties d'un taux fixe moyen à l'émission (avant couverture) de 3,63% et d'une maturité moyenne de 7,3 ans. Ces nouveaux financements ont permis de rembourser par anticipation en janvier 2012, à hauteur de 750 millions d'euros, le solde du crédit d'acquisition du groupe ASF à échéance novembre 2012 et de préparer le refinancement des échéances de dettes bancaires 2013 du Groupe.

## **Perspectives 2012**

Avec un carnet de commandes au 31 mars 2012 de 32,6 milliards d'euros, son plus haut niveau historique, VINCI bénéficie d'une bonne visibilité sur son activité Contracting pour le reste de l'année et au-delà.

Toutefois, les incertitudes pesant sur les perspectives de croissance économique en Europe et, en particulier, les politiques de réduction des déficits publics, incitent à la prudence dans certains pays et certains secteurs d'activité.

Par ailleurs, en dépit du tassement du trafic observé depuis le début de l'année, une légère progression des recettes de péage sur les autoroutes reste anticipée, en prenant notamment en compte une base de comparaison plus favorable au second semestre.

Dans ce contexte et compte-tenu des volumes d'activité enregistrés dans le Contracting au 1er trimestre, le Groupe pourrait connaître une légère progression de son chiffre d'affaires global en 2012, avec l'objectif de conserver les bons niveaux de marges opérationnelles atteints l'année précédente.

Le chiffre d'affaires total de VINCI, intégrant, conformément à l'interprétation IFRIC 12, les travaux de construction confiés par ses filiales concessionnaires à des entreprises extérieures au Groupe, s'élève à 8 280 millions d'euros au 31 mars 2012, en hausse de 5,3% par rapport aux trois premiers mois de 2011 (+4,6% à structure comparable).

## ANNEXES

### Chiffre d'affaires\* consolidé du 1er trimestre par pôle

| <i>En millions d'euros</i>      | 1er trimestre  |                | Variation 2012/2011 |             |
|---------------------------------|----------------|----------------|---------------------|-------------|
|                                 | 2011           | 2012           | Réelle              | Comparable  |
| <b>Concessions</b>              | <b>1 147,0</b> | <b>1 171,5</b> | <b>2,1%</b>         | <b>2,3%</b> |
| VINCI Autoroutes                | 918,1          | 930,8          | 1,4%                | 1,4%        |
| VINCI Concessions               | 228,9          | 240,7          | 5,1%                | 6,1%        |
| <b>Contracting</b>              | <b>6 563,7</b> | <b>6 874,1</b> | <b>4,7%</b>         | <b>3,9%</b> |
| VINCI Energies                  | 1 984,7        | 2 018,2        | 1,7%                | 2,5%        |
| Eurovia                         | 1 433,0        | 1 386,8        | (3,2%)              | (3,6%)      |
| VINCI Construction              | 3 146,1        | 3 469,0        | 10,3%               | 8,1%        |
| VINCI Immobilier                | 94,4           | 201,9          | 113,8%              | 113,8%      |
| Eliminations internes           | (120,0)        | (100,4)        |                     |             |
| <b>Total chiffre d'affaires</b> | <b>7 685,2</b> | <b>8 147,1</b> | <b>6,0%</b>         | <b>5,3%</b> |
| <b>dont :</b>                   |                |                |                     |             |
| France                          | 4 957,6        | 5 359,9        | 8,1%                | 8,4%        |
| Europe hors France              | 1 819,0        | 1 773,8        | (2,5%)              | (0,2%)      |
| International hors Europe       | 908,5          | 1 013,4        | 11,5%               |             |

\* Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (application de l'IFRIC 12).

### Chiffre d'affaires\* consolidé du 1er trimestre - Répartition France / International par pôle

| <i>En millions d'euros</i>    | 1er trimestre  |                | Variation 2012/2011 |               |
|-------------------------------|----------------|----------------|---------------------|---------------|
|                               | 2011           | 2012           | Réelle              | Comparable    |
| <b><u>France</u></b>          |                |                |                     |               |
| Concessions                   | 1 071,7        | 1 091,9        | 1,9%                | 1,9%          |
| Contracting                   | 3 897,4        | 4 158,1        | 6,7%                | 7,1%          |
| VINCI Energies                | 1 267,3        | 1 309,7        | 3,3%                | 5,5%          |
| Eurovia                       | 974,2          | 971,5          | (0,3%)              | (1,0%)        |
| VINCI Construction            | 1 655,9        | 1 876,9        | 13,3%               | 13,1%         |
| VINCI Immobilier              | 94,4           | 201,9          | 113,8%              | 113,8%        |
| Eliminations et retraitements | (106,0)        | (92,0)         |                     |               |
| <b>Total France</b>           | <b>4 957,6</b> | <b>5 359,9</b> | <b>8,1%</b>         | <b>8,4%</b>   |
| <b><u>International</u></b>   |                |                |                     |               |
| Concessions                   | 75,3           | 79,6           | 5,7%                | 8,7%          |
| Contracting                   | 2 666,3        | 2 716,0        | 1,9%                | (0,7%)        |
| VINCI Energies                | 717,3          | 708,4          | (1,2%)              | (2,6%)        |
| Eurovia                       | 458,8          | 415,4          | (9,5%)              | (9,3%)        |
| VINCI Construction            | 1 490,2        | 1 592,1        | 6,8%                | 2,8%          |
| Eliminations et retraitements | (14,0)         | (8,4)          |                     |               |
| <b>Total International</b>    | <b>2 727,6</b> | <b>2 787,2</b> | <b>2,2%</b>         | <b>(0,2%)</b> |

\* Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (application de l'IFRIC 12).

### Evolution du chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes au 1er trimestre 2012

|                               | ASF           | Escota        | Cofiroute     | Arcour      | VINCI Autoroutes |
|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|-------------|------------------|
| <b>Véhicules légers</b>       | (1,2%)        | (0,3%)        | (1,7%)        | 1,7%        | (1,2%)           |
| <b>Poids lourds</b>           | (1,4%)        | (2,7%)        | (3,9%)        | (3,0%)      | (2,1%)           |
| <b>Trafic à réseau stable</b> | <b>(1,3%)</b> | <b>(0,6%)</b> | <b>(2,1%)</b> | <b>1,0%</b> | <b>(1,3%)</b>    |
| <b>Nouvelles sections</b>     | -             | -             | <b>1,1%*</b>  | -           | <b>0,3%*</b>     |

|                            |      |      |      |      |      |
|----------------------------|------|------|------|------|------|
| Autres effets              | 2,1% | 3,1% | 2,4% | 0,5% | 2,2% |
| Recettes de péage (en m€)  | 510  | 145  | 247  | 8    | 911  |
| Variation 2012/2011        | 0,8% | 2,5% | 1,4% | 1,5% | 1,2% |
|                            |      |      |      |      |      |
| Chiffre d'affaires (en m€) | 523  | 148  | 252  | 8    | 931  |
| Variation 2012/2011        | 1,0% | 2,6% | 1,5% | 1,6% | 1,4% |

\* Duplex A86

#### Trafic des concessions autoroutières

| (hors Duplex A86)              | 1er trimestre |       |           |
|--------------------------------|---------------|-------|-----------|
| En millions de km parcourus    | 2011          | 2012  | Variation |
| ASF                            | 5 650         | 5 578 | (1,3%)    |
| Véhicules légers               | 4 612         | 4 555 | (1,2%)    |
| Poids lourds                   | 1 038         | 1 023 | (1,4%)    |
| Escota                         | 1 453         | 1 444 | (0,6%)    |
| Véhicules légers               | 1 297         | 1 293 | (0,3%)    |
| Poids lourds                   | 156           | 152   | (2,7%)    |
| Cofiroute (réseau interurbain) | 2 168         | 2 124 | (2,1%)    |
| Véhicules légers               | 1 777         | 1 748 | (1,7%)    |
| Poids lourds                   | 391           | 376   | (3,9%)    |
| Arcour                         | 50            | 51    | 1,0%      |
| Véhicules légers               | 42            | 43    | 1,7%      |
| Poids lourds                   | 8             | 8     | (3,0%)    |
| Trafic à réseau stable         | 9 321         | 9 197 | (1,3%)    |
| Véhicules légers               | 7 729         | 7 639 | (1,2%)    |
| Poids lourds                   | 1 592         | 1 558 | (2,1%)    |

#### Carnet de commandes des pôles du Contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction)

| En milliards d'euros      | 31 mars 2011 | 31 déc. 2011 | 31 mars 2012 | Versus       |              |
|---------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                           |              |              |              | 31 mars 2011 | 31 déc. 2011 |
| VINCI Energies            | 6,7          | 6,4          | 7,0          | 5%           | 9%           |
| Eurovia                   | 5,4          | 5,8          | 6,3          | 15%          | 8%           |
| VINCI Construction        | 14,5         | 18,3         | 19,3         | 33%          | 5%           |
| Total                     | 26,6         | 30,6         | 32,6         | 22%          | 7%           |
| dont :                    |              |              |              |              |              |
| France                    | 13,8         | 18,0         | 19,1         | 38%          | 6%           |
| Europe hors France        | 9,0          | 8,6          | 9,0          | stable       | 5%           |
| International hors Europe | 3,8          | 4,0          | 4,5          | 18%          | 12%          |

#### 5.3 Communiqué en date du 12 avril 2012

##### Assemblée générale du 12 avril 2012

- Approbation de l'ensemble des résolutions
- Dividende : paiement du solde de 1,22 euro par action le 24 mai 2012
- Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'assemblée générale mixte des actionnaires de VINCI, réunie le 12 avril 2012, a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises. Le résultat des votes sera prochainement disponible sur le site Internet de la société : [www.vinci.com](http://www.vinci.com).

L'assemblée générale a également approuvé, dans sa partie ordinaire, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et a décidé la distribution d'un dividende de 1,77 € par action au titre de cet exercice. Compte tenu de l'acompte de 0,55€ versé en décembre 2011, le solde restant à payer ressort à 1,22 €.

Le détachement du coupon interviendra le 21 mai 2012. Le règlement en numéraire du solde du dividende aura lieu le 24 mai 2012.

Enfin, l'assemblée générale a approuvé, dans sa partie ordinaire, le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-Pierre Lamoure, Président du Conseil d'administration de Soletanche Freyssinet.

#### **5.4 Communiqué en date du 11 avril 2012**

##### **VINCI livre la Cité du Cinéma, nouveau pôle dédié au 7ème art en France**

VINCI Immobilier livre la Cité du Cinéma, nouveau pôle dédié au septième art imaginé par Luc Besson, regroupant l'ensemble des métiers de la filière cinématographique en France. Cet ensemble de 62 000 m2 offrira notamment 9 plateaux de tournage, des ateliers pour la fabrication des décors, des locaux de formation pour l'Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière, une salle de projection, une rue couverte, des espaces tertiaires ainsi que des services communs, des boutiques et un restaurant.

Implanté en Seine-Saint-Denis, ce complexe cinématographique a pour ambition de doter la France, 1er producteur de films en Europe, d'un équipement d'envergure à l'instar des studios hollywoodiens aux Etats-Unis ou de Cinecitta en Italie.

Située à Saint-Denis, aux portes de Paris, à l'emplacement d'une ancienne centrale électrique, la Cité du Cinéma a réussi le pari d'intégrer des bâtiments modernes tout en gardant les racines du passé industriel du site.

Cet ouvrage a nécessité la mobilisation des savoir-faire de VINCI - promotion immobilière, travaux de réhabilitation, construction de bâtiments neufs, des plateaux de tournage et installations techniques.

Le projet a été piloté par VINCI Immobilier, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, en synergie avec des entreprises de construction du groupe VINCI et en collaboration avec le cabinet d'architectes Reichen et Robert & Associés, spécialiste de la reconversion de bâtiments industriels.

#### **5.5 Communiqué en date du 4 avril 2012**

##### **VINCI va réaliser deux bâtiments d'exception en Pologne**

- Le siège de l'orchestre symphonique de la radio polonaise à Katowice,
- L'ensemble immobilier « Plac Unii » à Varsovie, inspiré du Flatiron Building à New York.

Warbud (VINCI Construction) a remporté le contrat de construction du siège de l'orchestre symphonique de la radio polonaise à Katowice. Cet ouvrage de 35 000 m2, dont l'architecture suggère une pile de partitions, abritera notamment une salle de concert de 1 800 places, une salle de musique de chambre de 300 places, une salle de musicologie pour les enfants et un club de jazz. Le projet comprend également des aménagements extérieurs, dont un amphithéâtre de plein air, ainsi que des espaces verts. Les travaux, d'un montant de 45,5 millions d'euros, vont durer 20 mois.

Warbud va également réaliser l'ensemble « Plac Unii », situé dans le centre de Varsovie. La place « Plac Unii Lubelskiej » est un nœud de communication important et historique de la ville, qui unit deux quartiers

animés : Śródmieście et Mokotow. Le projet, d'une surface totale de 105 000 m<sup>2</sup>, comprend 2 immeubles de 7 niveaux et une tour de 90 mètres et 21 niveaux, s'inspirant de l'architecture de l'immeuble Flatiron, l'un des premiers gratte-ciels new-yorkais. Les 3 bâtiments seront reliés par un toit de verre à 30 mètres de hauteur. Outre des surfaces de bureaux sur 41 000 m<sup>2</sup>, l'ouvrage « Plac Unii » abritera, sur trois niveaux, une galerie commerciale de 15 500 m<sup>2</sup> comprenant des restaurants, des cafés, des magasins et un supermarché. Les travaux, d'un montant d'environ 60 millions d'euros, seront réalisés dans un délai de 20 mois.

VINCI est présent en Pologne depuis 1992. Le Groupe y emploie 4 800 personnes et y a réalisé un chiffre d'affaires de 950 millions d'euros en 2011 en augmentation de 32%. VINCI est reconnu en Pologne pour ses réalisations dans le bâtiment, le génie civil, les infrastructures routières et l'énergie, à travers ses filiales Warbud SA, CFE Polska, BPI Polska Soletanche Polska, Menard Polska, Freyssinet Polska, Eurovia Polska, Cegelec, Graniou ATEM, TPI Polska ou VINCI Environnement Polska.

#### **5.6 Communiqué en date du 27 mars 2012**

##### **VINCI est désigné attributaire pressenti pour le réaménagement du New Covent Garden Market à Londres (Royaume-Uni)**

La Covent Garden Market Authority (CGMA) a retenu le groupement formé par VINCI PLC et St Modwen (VSM) comme partenaire pour le réaménagement et la rénovation du New Covent Garden Market à Vauxhall. Le montant brut des travaux, qui seront réalisés en plusieurs phases, est estimé à 2 milliards de livres environ ; le site de 57 acres (environ 23 hectares) sera entièrement restructuré sur une période de cinq ans.

Le contrat attribué à VSM prévoit la construction, pour un montant de 130 millions de livres, d'un nouveau complexe moderne d'une superficie de 152 000 mètres carrés, destiné à accueillir les 200 entreprises qui forment actuellement le plus grand marché de fruits, de légumes et de fleurs du Royaume-Uni. Le financement du projet sera assuré par la libération de 20 acres (environ 8 hectares) de parcelles rendues disponibles, sur lesquelles VSM développera un complexe immobilier comprenant environ 2 800 logements.

La réalisation des travaux, dont le démarrage est prévu mi-2013, est tributaire de l'obtention par VSM du permis de construire pour son programme immobilier. La construction débutera par le bâtiment du nouveau marché, afin que les vendeurs puissent s'installer dans le nouvel édifice, conçu spécialement pour eux, entre mi-2014 et 2018.

#### **5.7 Communiqué en date du 26 mars 2012**

##### **GDF SUEZ, VINCI, CDC Infrastructure et leur partenaire AREVA mobilisés pour l'éolien en mer en Normandie**

Gérard Mestrallet, Président-directeur général de GDF SUEZ, Xavier Huillard, Président-directeur général de VINCI, Jean Bensaïd, Directeur général de CDC Infrastructure, et Luc Oursel, Président du Directoire d'AREVA, ont exposé, aujourd'hui, en Normandie, leur projet énergétique, économique et social dans le cadre de l'appel d'offres qui prévoit l'implantation au large des côtes françaises de 3 000 MW éoliens à partir de 2015. Au cours de la journée, ils ont été accueillis par Edouard Philippe, Président de la Communauté de l'agglomération havraise et Maire du Havre, Alain Le Vern, Président du Conseil régional de Haute-Normandie, et les élus locaux et régionaux.

A cette occasion, AREVA, partenaire industriel du Groupement GDF SUEZ, VINCI, CDC Infrastructure sur les trois zones normandes (Dieppe-Le Tréport, Fécamp et Courseulles-sur-Mer), a détaillé son plan industriel et a présenté avec Gilles Fournier, Président du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime du Havre, le site de 50 hectares sélectionné dans la zone portuaire pour l'implantation des usines de fabrication des futures éoliennes en mer.

L'obtention des trois zones normandes permettrait au Groupement et à son partenaire industriel de mobiliser jusqu'à 6 000 emplois. Pendant les 20 années d'exploitation, plus de 400 emplois qualifiés pourront également être créés sur les ports de Fécamp, Dieppe, Le Tréport et Ouistreham. Le Groupement est résolument engagé dans la création d'une filière industrielle pérenne et créatrice d'emplois en Normandie. Il a ainsi déjà rencontré plus de 80 entreprises locales parmi les 300 identifiées, notamment sur les zones littorales concernées de Normandie et de Picardie.

Gérard Mestrallet, Président-directeur général de GDF SUEZ, a déclaré : *« En tant que leader de l'éolien en France, nous souhaitons, avec nos partenaires, développer cet ambitieux projet d'éolien en mer en Normandie et contribuer à l'émergence d'une filière industrielle française. GDF SUEZ tient à rappeler son engagement pour le développement industriel de cette région où il est un acteur incontournable, partenaire de plus de 1 500 PME et PMI. »*

Xavier Huillard, Président-directeur général de VINCI, a déclaré : *« Pour répondre à la nouvelle aventure énergétique et industrielle qui démarre pour la France, VINCI met la performance de son modèle au service de ce projet complexe. Nous apportons au Groupement nos savoir-faire en matière de financement, de conception, de construction des fondations et d'installation en mer des éléments du parc et d'exploitation-maintenance avec un engagement et une contribution avec les territoires inscrits dans le temps. C'est un atout majeur qui rend notre offre particulièrement solide économiquement et socialement, et aboutie techniquement. »*

Jean Bensaïd, Directeur général de la Caisse des Dépôts Infrastructure, a déclaré : *« Ce projet constitue une occasion remarquable à la fois de contribuer au développement industriel de la France et d'ancrer sa réalisation dans la vie économique régionale, en œuvrant à un développement territorial pérenne. Nous y sommes totalement impliqués aux côtés de nos partenaires. »*

Luc Oursel, Président du Directoire d'AREVA, a déclaré : *« Huit ans après avoir installé notre premier prototype à terre, notre éolienne en mer est aujourd'hui produite en série pour équiper plusieurs grands projets européens. Fort de ce succès et allié à des partenaires de premier ordre, AREVA est prêt à déployer son ambitieux plan industriel faisant de la Normandie la tête de pont du développement de la filière française de l'éolien en mer. »*

## **5.8 Communiqué en date du 20 mars 2012**

**VINCI a placé aujourd'hui une émission obligataire de 750 millions d'euros à échéance mars 2020, assortie d'un coupon annuel de 3,375%.**

Réalisée dans le cadre du programme EMTN de VINCI, cette opération a rencontré un grand succès auprès des investisseurs (4 fois sursouscrite), avec plus de 260 comptes, principalement européens.

Ce succès confirme la confiance et le soutien des investisseurs vis-à-vis du groupe, de son business model, de sa solidité financière et de la qualité de son crédit, illustrée par sa notation BBB+ (Standard & Poor's) et Baa1 (Moody's) avec perspective stable.

La durée moyenne pondérée de la dette brute consolidée ressort désormais à environ 6,5 ans à fin mars 2012.

Après avoir réalisé entre novembre 2011 et janvier 2012 des émissions publiques et privées pour plus de 1,4 milliard d'euros, VINCI, avec ce nouveau placement, aura mené à bien l'essentiel du refinancement des échéances 2012 et 2013 de sa dette bancaire.

L'opération a été menée par Crédit Agricole CIB, Crédit Mutuel – CIC, HSBC Holdings Plc, Mizuho International, Natixis et Banco Santander SA.

### **5.9 Communiqué en date du 8 mars 2012**

#### **VINCI est désigné attributaire pressenti du contrat d'entretien et de maintenance du réseau routier du district londonien d'Hounslow au Royaume-Uni**

- Un contrat de partenariat (PFI) d'une durée de 25 ans
- Une valeur totale de 800 millions de livres sterling (environ 950 millions d'euros)

VINCI a été nommé attributaire pressenti par le Conseil du district londonien d'Hounslow d'un contrat d'une durée de 25 ans pour la rénovation, l'entretien et la maintenance de la voirie du district, soit 432 km de chaussées et 763 km de trottoirs. Ce contrat est soumis à l'approbation du Département pour le Transport britannique (Department for Transport), pour un début prévu en janvier 2013.

Après une phase initiale de travaux pour un montant total de 100 millions de livres sterling (environ 120 millions d'euros), principalement financés par dette bancaire sans recours, le réseau (routes, ponts, rues, trottoirs, éclairage et signalétique routière, nettoyage, entretien des espaces verts, etc.) sera entretenu selon les meilleurs standards de qualité.

Le montant total du contrat s'élève à 800 millions de livres sterling (environ 950 millions d'euros). La rémunération du groupement sera assurée par la perception d'un loyer fonction de la disponibilité du réseau.

Le groupement attributaire, VINCI-Ringway, est composé de VINCI Concessions, actionnaire de la société concessionnaire et de Ringway, filiale d'Eurovia, elle-même filiale de VINCI, pour les missions de construction, d'exploitation et de maintenance.

### **5.10 Mise en ligne d'un quatrième supplément au prospectus de base en date du 1er mars 2012**

Dans le cadre de son programme EMTN, VINCI met en ligne un quatrième supplément au prospectus de base du 22 juin 2011 (visa n°12-098 du 1er mars 2012). Aux termes de ce supplément, VINCI informe les investisseurs que le montant total maximum d'obligations pouvant être émises par VINCI sur une base annuelle a été augmenté de 1.500.000.000 euros à 2.000.000.000 euros avec effet à compter du 7 février 2012.

### **5.11 Communiqué en date du 28 février 2012**

#### **VINCI va réaliser le 3e quai du terminal à conteneurs du port de Lomé au Togo**

VINCI vient de se voir attribuer par Bolloré Africa Logistics le contrat d'études et de construction du 3ème poste à conteneurs du port de Lomé au Togo.

Les travaux, d'un montant de 42,5 M€, seront réalisés par un groupement composé de trois filiales du Groupe : Soletanche Bachy (mandataire), Sogea-Satom et EMCC.

Les travaux devraient durer 18 mois à partir de mai 2012. Ils consistent en la réalisation d'un mur de quai de 450 mètres qui utilise la méthode du « rideau mixte » (tubes métalliques et palplanches). 1 900 000 m3 de dragage seront nécessaires à sa réalisation. Le projet permettra l'installation des équipements de quai, des rails de grue et de portiques.

Avec cette extension, le Togo, qui possède un taux de croissance estimé à plus de 4% en 2012, devrait disposer de l'une des plates-formes portuaires les plus performantes d'Afrique de l'Ouest en accueillant des navires porte-conteneurs de nouvelle génération et favoriser une activité de transbordement vers les plates formes voisines et les pays de l'hinterland.

## **6. COUTS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION**

Le montant maximum de l'Offre, dans l'hypothèse où la totalité des actions ENTREPOSE Contracting non détenues directement ou indirectement par VINCI et visées par l'Offre seraient apportées à l'Offre, s'élèverait à 71.693.500 euros.

Le montant global des frais exposés par VINCI dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment ceux relatifs aux opérations d'achat, les honoraires et autres frais de conseils externes financiers, juridiques, comptables ainsi que de tous experts et autres consultants et les frais de publicité et de courtage est estimé à environ 1,2 million d'euros (hors taxes).

Ces montants seront financés en totalité par des ressources propres ou des lignes de crédit existantes de VINCI.

## **7. IMPACT DE L'ACQUISITION SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS COMPTABLES DE VINCI ET SUR SES COMPTES CONSOLIDÉS**

### **7.1 Montant et traitement comptable de l'écart d'acquisition**

A la suite de l'acquisition par VINCI de la totalité des actions ENTREPOSE Contracting non encore détenues par elle, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable de la quote-part des intérêts minoritaires acquis sera comptabilisée en diminution des capitaux propres conformément au traitement prévu par les normes IFRS. Compte tenu des termes envisagés de l'Offre, et, si les conditions sont remplies, du retrait obligatoire, cette comptabilisation n'aura pas d'incidence significative sur le montant des capitaux propres de VINCI.

### **7.2 Impact de l'Offre sur les principaux résultats comptables et sur les comptes consolidés de VINCI**

Compte-tenu du niveau de participation de VINCI dans ENTREPOSE Contracting (VINCI détenant directement et indirectement, à sa connaissance, 4.448.473 actions ENTREPOSE Contracting représentant 86,12% du capital et 91,66% des droits de vote d'ENTREPOSE Contracting<sup>2</sup> au 14 mai 2012), l'Offre n'aura pas d'impact significatif sur les principaux résultats comptables ainsi que sur les comptes consolidés de VINCI.

Les montants par action du résultat net ainsi que les capitaux propres de VINCI n'enregistreront pas de variation significative du fait de cette opération.

---

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital d'ENTREPOSE Contracting composé de 5.165.408 actions représentant 9.087.966 droits de vote au 14 mai 2012, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF.

## **8. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT**

*« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'AMF le 23 mai 2012, et qui incorpore par référence le document de référence déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012 sous le numéro D.12-0108, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'article 5 de l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société VINCI sur les actions émises par la société ENTREPOSE Contracting, suivie si les conditions sont remplies d'une procédure de retrait obligatoire.*

*Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.*

*Le présent document sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre. »*

VINCI  
Représentée par Xavier Huillard  
en qualité de président-directeur général